Communiqué commun

Cri d'alerte face à la rigueur budgétaire

L'UNADFI, le CCMM, le CAFFES et le GEMPPI, acteurs historiques et complémentaires de la lutte contre les dérives sectaires, expriment aujourd'hui leur vive inquiétude face à la rigueur budgétaire annoncée qui risque de fragiliser gravement l'action associative dans ce domaine sensible de l'aide aux victimes de dérives sectaires.

Nous comprenons les exigences de l'effort national et nous n'ignorons pas le contexte économique difficile qui oblige l'État à faire des choix. Mais nous redoutons que ces choix se fassent au détriment de notre tissu associatif déjà sous tension et dont l'existence pour aider les victimes, repose, en partie, sur des subventions publiques et les appels à projets.

Sans ces financements, nos missions seraient amoindries : informer, prévenir, accompagner, soutenir les victimes et alerter les pouvoirs publics sont des priorités absolument. En effet, à part nous, qui pour répondre à ces parents désespérés dont l'enfant a coupé tout lien sous emprise ? Qui pour alerter sur les pseudo-thérapies qui prolifèrent sur internet ? Qui pour soutenir une victime isolée, sans ressources, sans repères, parfois sans protection ?

Nos associations sont en première ligne. Toutes garantes du respect de la laïcité et des valeurs républicaines, elles sont composées de professionnels, de bénévoles, de victimes devenues aidantes. Leur travail est quotidien, discret, essentiel. Leur disparition ne serait pas une simple perte, ce serait un abandon.

Nous appelons les pouvoirs publics à ne pas faire des associations un dommage collatéral de la rigueur budgétaire. Nous demandons à l'ensemble des ministres concernés que les dispositifs de soutien, en particulier les appels à projets mais aussi l'aide pour leur fonctionnement, soient maintenus à un niveau suffisant pour garantir la continuité de notre action.

Depuis 1996, l'Etat français s'engage à lutter contre les dérives sectaires. L'aide aux associations y contribue. Lors de notre rencontre, à l'occasion de la sortie du dernier rapport de la Miviludes, Monsieur Jean-Noel Buffet, ministre auprès du ministère de l'Intérieur, a tenu des propos rassurants sur la poursuite de cet engagement. C'est pourquoi nous espérons pouvoir compter sur l'ensemble des ministères concernés pour poursuivre leur soutien financier à nos associations afin d'assurer leur pérennisation.

AVRIL 2025

Contacts :
UNADFI : Tel. 01 34 00 14 58 / 06 80 57 26 68 -
CCMM : Tel. 01 43 71 12 31 – france@ccmm.asso.fr
CAFFES : Tel. 03 20 57 26 77 / 06 45 32 60 05 – contact@caffes.fr
GEMPPI : Tel. 04 91 08 72 22 – gemppi@wanadoo.fr